



RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00088
Numéro SIREN : 790 380 216
Nom ou dénomination : 1911

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2014 sous le numéro de dépôt 15223

2

14 OCT. 2014 15223

2013 B00088

1911
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 EUROS
Siège social :
44 Chemin du Passet - MARSEILLE (13016)
RCS MARSEILLE 790 380 216

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
6 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le 6 septembre à 14 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale, sur convocation du président,

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick MASSAD, président de la société.

Tous les actionnaires, détenant ensemble les 500 actions composant le capital social de la société 1911, sont présents et ont signé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée, valablement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants ;

- rapport du Président
- la lettre de démission du Président
- les statuts de la société

Il déclare que ses mêmes documents ont été mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux et statutaires, avant la présente assemblée, qui ont eu ainsi la possibilité de poser toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

PM

- Démission du Président
- Désignation d'un nouveau Président
- Pouvoirs à donner

AG

CG 18 AG

Après discussion, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale a pris acte de la démission, pour des raisons strictement personnelles, de Monsieur Patrick MASSAD de ses fonctions de Président à compter du 30 septembre 2014 et lui donne quitus entier et sans réserve pour l'exercice de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de désigner en qualité de Président de la société, à compter du 1^{er} octobre 2014 en remplacement de Monsieur Patrick MASSAD, pour une durée indéterminée, Monsieur Alexandre GARIBALDI, né le 1^{er} Janvier 1962 à TOULON (83-Var), demeurant 12 Montée du Mont d'Or à MARSEILLE (13015)

Monsieur Alexandre GARIBALDI, présent à l'assemblée, déclare accepter ces fonctions de Président et n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales, l'empêchant d'exercer cette fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Président à l'effet de réaliser toutes les formalités utiles et nécessaires consécutives aux résolutions adoptées ci-dessus.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires.

The image shows several handwritten signatures in black ink. On the left, there is a large, somewhat circular scribble. In the center, there is a signature that appears to be 'Garibaldi'. To the right, there is another signature that looks like 'Garibaldi' with a horizontal line through it. Below these, there are more scribbles and a signature that looks like 'Garibaldi'.